## CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DANS LA VALLEE DU RHONE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Nom : Blanchoz Prénom : Alain

Organisme :SNCF - Direction de la stratégie

Délégation aux projets sud européens - Département Rhône alpes-Italie



En réponse aux interventions du public ayant pour objet le train et le vélo (Valence 05/07, Grenoble 04/07 et Perpignan 07/06), vous trouverez ci-joint, pour compléter les propos en salle, une contribution de la SNCF présentant l'offre de transport de vélo et train+vélo :

"En réponse à la demande de ses clients, la SNCF a mis en place une offre de transport des vélos par le train. Elle peut s'effectuer de plusieurs manières dépendant essentiellement de la catégorie de train et des périodes d'affluence.

- Transport du vélo sans le voyageur (via un service de messagerie partenaire). Ce service est payant
- Transport du vélo avec le voyageur :
  - Service Gratuit:

Vélo non démonté dans le fourgon à bagage ou l'espace vélo de certains trains Corail, des TER et des Transiolien.

Vélo démonté rangé dans une housse dans les TGV et certains Corail de jour

- Service payant (10€ en 2de classe uniquement):

Vélo non démonté dans certains TGV, la plupart des Corail Lunéa et les Corail Téoz

Ce servce est complété par une offre "train + vélo". Pour faciliter les déplacements quotidiens, la SNCF équipe ses gares de parcs à vélos et invite également les voyageurs à profiter des services proposés dans certaines gares par les Points Vélos : gardiennage, atelier de réparation, service de location. Ces services sont en général développés en colaboration avec les collectivités locales et régionales (voir photos d'ex. en pièces jointes)."

Cordialement,

Alain Blanchoz chargé d'études économiques

Direction de la stratégie Délégation aux projets sud européens - Département Rhône alpes-Italie



